

Dossier de créance — Prunel Mécanique

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

14 000 € · file « difficultés » · aucune relance préparée · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif. Ce dossier n'est pas une déclaration, ni un acte, ni une mise en demeure : c'est l'état chiffré et sourcé de la créance, remis à un juriste pour qu'il décide de la marche à suivre.

Facture	Émise le	Échéance	Montant	Pièce qui l'appuie
2026-0698	12/03	30/04	5 200 €	BL signé du 12/03, BC client BC-PRU-2026-041
2026-0712	26/03	31/05	3 800 €	BL signé du 26/03, BC client BC-PRU-2026-049
2026-0731	16/04	30/06	2 900 €	BL signé du 16/04, BC client BC-PRU-2026-058
2026-0770	21/05	31/07	2 100 €	BL signé du 21/05, BC client BC-PRU-2026-070
Total			14 000 €	4 bons de livraison signés, contrat-cadre du 09/01

Ce que l'agent a fait, et ce qu'il a cessé de faire

Action	État	Date
Séquence de relance	Arrêtée	28/08, jour de réception du courrier
Messages préparés depuis	Aucun	—
Créance chiffrée et sourcée	Faite	28/08
Date du courrier du débiteur	Relevée et conservée	28/08
Exposition retirée de la prévision d'encaissement de septembre	Faite	28/08
Motif détaillé de la difficulté	Non recopié au dossier	Le signal suffit à orienter le traitement

Décision attendue : Le juriste établit la marche à suivre et le délai applicable à partir de ce dossier. Aucune séquence ne reprend sans une décision signée et datée.

Une relance envoyée sur ce dossier n'accélérerait aucun encaissement et exposerait le créancier. Le dossier, lui, sert dès le lendemain.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.